



## Terms of Reference for L|P's Editorial Board Members

The Editorial Board is intended to broadly represent the CSLA Board of Directors, the landscape architecture academic community, and the Component Organizations.

The role of the Editorial Board is to provide overall editorial direction for the CSLA's national periodical, including:

- ensuring that content targets are achieved and that all regions of Canada are represented;
- providing direction as to themes, features, and special issues, and publishing this plan to the membership;
- encouraging the membership and others interested in Canadian landscape architecture to contribute material and soliciting material around the identified focus for any issue;
- participating in the review of articles submitted to the periodical; and,
- appointing a Guest Editor for each issue.

Beyond the responsibilities listed above Editorial Board members may also elect to serve as guest editor for a particular issue of the magazine, supervise specific contributions such as interviews, discussion panels, etc., or coordinate special areas of the magazine's content such as book reviews, recurring columns on selected topics, etc.

The Editorial Board meets once monthly, for an hour, via video-conferencing.

Members of the Editorial Board shall be appointed for two-year terms, subject to renewal.



## Termes de référence pour les membres du Comité éditorial de Landscapes | Paysages Magazine

Les membres du Comité éditorial L|P sont destinés à représenter de façon générale le conseil d'administration de l'AAPC, le milieu universitaire de l'architecture de paysage, et les associations constituantes provinciales, régionales, et territoriales de l'AAPC.

Le rôle du Comité éditorial est d'assurer la direction générale de la rédaction du périodique national de l'AAPC, notamment:

- s'assurer que les objectifs de contenu sont atteints et que toutes les régions du Canada sont représentées;
- fournir une orientation quant aux thèmes, aux caractéristiques, et aux enjeux spéciaux, et publier ce plan à l'intention des membres;
- encourager les membres et les autres personnes qui s'intéressent à l'architecture de paysage canadienne à fournir du matériel et à solliciter du matériel sur l'objectif identifié pour tout problème;
- participer à l'examen des articles soumis au périodique;
- nommer un rédacteur invité pour chaque numéro.

Au-delà des responsabilités énumérées ci-dessus, les membres du Comité éditorial peuvent également choisir d'être rédacteurs invités pour un numéro particulier du magazine, de superviser des contributions spécifiques telles que des entrevues, des groupes de discussion, etc., ou coordonner des sections spéciales du contenu du magazine, comme des revues de livres, des chroniques récurrentes sur des sujets choisis, etc.

Le comité de rédaction se réunit une fois par mois, pendant une heure, par vidéoconférence.

Les membres du comité de rédaction sont nommés pour un mandat de deux ans, sous réserve de renouvellement.